

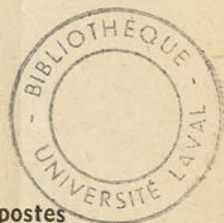
10

- Personnel -

DOCUMENT No 3

Maxime RAYMOND

*Politique
agricole et ouvrière
du
Bloc Populaire
Canadien*



Causerie prononcée les 1 et 2 novembre 1942, aux postes
CKAC, CKCV, CHNC, CHLT, CBJ, CKVD, CKRN, CHGB
par Maxime Raymond

"LES DOCUMENTS DU BLOC"

sont publiés

par

LE BLOC POPULAIRE CANADIEN

445 RUE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER

MONTREAL

Téléphone : HARbour 3285

ERRATA

PAGE 3 — au paragraphe des sous-titres, 5ième ligne —
au lieu de: "Le salaire prime de dividende",
LIRE: "Le salaire doit primer le dividende".

PAGE 3 — même paragraphe, 7ième ligne — au lieu de:
"Décentralisation individuelle", LIRE: "Dé-
centralisation industrielle".

PAGE 8 — titre du dernier paragraphe — au lieu de:
"Salaire, prime, dividende", LIRE: "Le salaire
doit primer le dividende".

338.18714

R271P

1942

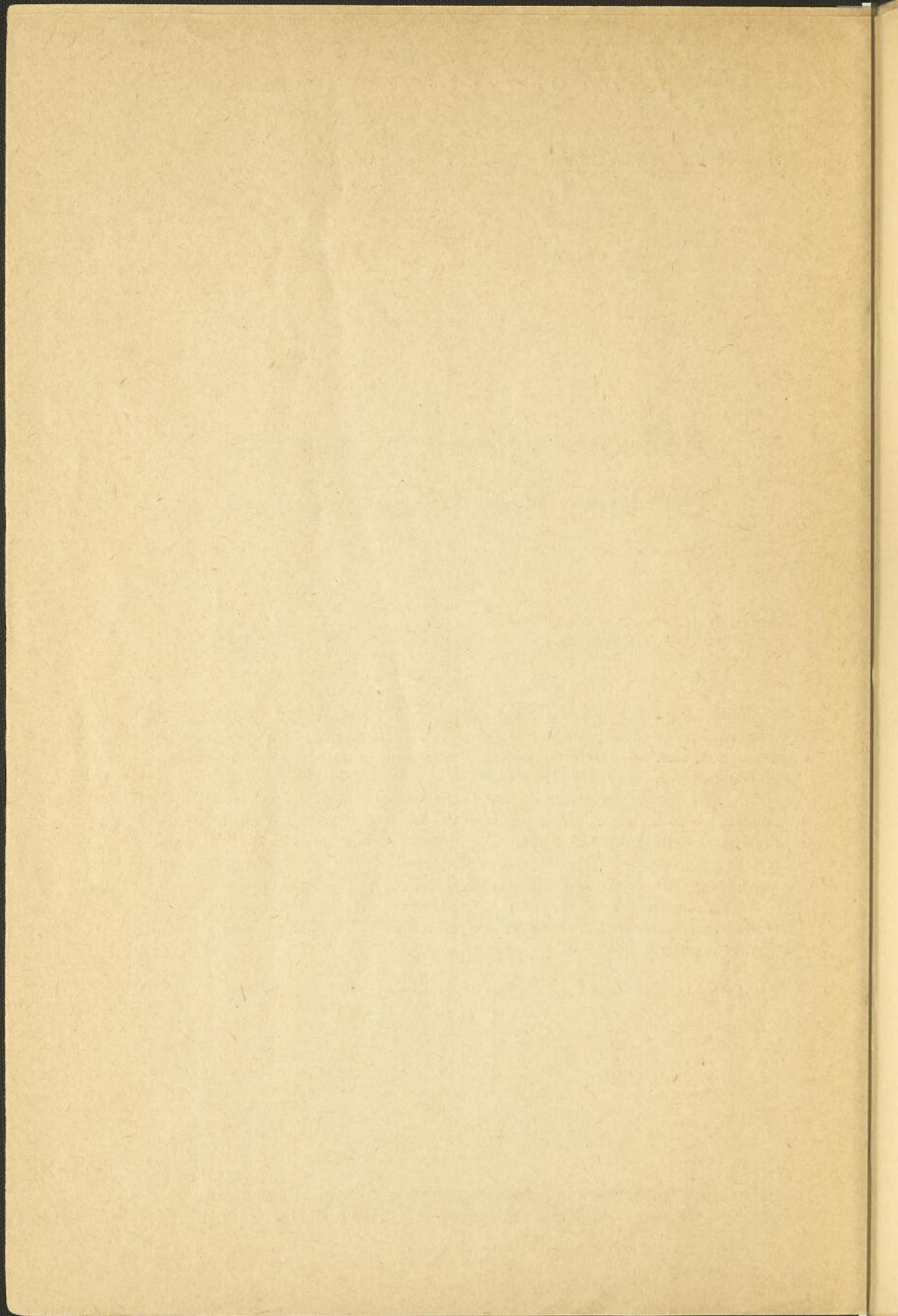
Maxime RAYMOND

Politique agricole et ouvrière du Bloc Populaire Canadien

Le système coopératif favorisera l'agriculture — Politique d'établissement des fils de cultivateurs — Enseignement rural et agricole plus à la page — Des écoles pour les fils d'artisans — Electrification des campagnes au moyen de l'étatisation — Prêt agricole plus accessible — Le drainage à la charge exclusive du gouvernement — Le salaire prime de dividende — Le logement et le code du travail à base familiale — Construction de cités-jardins — Loi des accidents du travail plus généreuse — Décentralisation individuelle — Tribunal du Travail pour assurer plus de protection à l'ouvrier — "La grande réforme que la Législature doit opérer, c'est de se donner la famille comme objectif de toute sa législation" — Revision nécessaire du régime fiscal en fonction de la famille nombreuse — "Notre mouvement est national dans son inspiration" . . . "Et il demeurera national dans ses manifestations" —



Redonner au Québec "une complète autonomie à l'égard du pouvoir centralisateur d'Ottawa" — Administrer dans le sens des destinées québécoises



Mesdames, messieurs,

Au cours de ma première cause-rie, le 11 octobre dernier, j'ai exposé les grandes lignes du programme que le nouveau mouvement politique, "le Bloc populaire canadien", entendait réaliser. Je voudrais ce soir en préciser les points principaux.

Mes amis et moi nous n'avons pas l'intention de vous offrir un programme trompe-l'œil. Nous n'imiterons pas les deux autres partis politiques qui dans leurs congrès ou leurs conventions multiplient les promesses pour pouvoir plus facilement ne pas les tenir. Rappelez-vous la convention tenue par les libéraux de Québec en juin 1938 et les articles nombreux de leur programme. Le gouvernement de M. Godbout s'est empressé de les oublier dès qu'il obtint le pouvoir, imitant en cela l'exemple de M. Duplessis qui l'avait précédé. Rappelez-vous encore dans le domaine fédéral les promesses inconsidérées de M. Bennett en 1930 de régler le chômage en trois jours, et depuis, les promesses anticonscriptionnistes de M. King.

Mais nous tenons à indiquer clairement à la foule la voie que nous entendons suivre, le but à atteindre. Nous ferons connaître les réformes les plus importantes à opérer, bien déterminés à les effectuer, sans jamais nous écarter des traditions ni des pensées dominantes du peuple qui nous aura élus.

D'abord, le programme québécois

L'action du "Bloc populaire canadien" s'exerce à la fois dans le domaine provincial et dans le domaine fédéral, son programme variera nécessairement avec l'endroit où se déploieront nos efforts. Notre intervention devant se manifester tout d'abord à Québec, c'est au programme à réaliser à la Législature, que nous apportons nos premières préoccupations.

Les activités des gouvernants québécois tournent autour d'inté-

rêts que l'on peut diviser en deux catégories: les intérêts généraux du Québec, en tant que province canadienne, et les intérêts de certains groupes ou certaines classes de citoyens qui y vivent. Au chapitre de ces intérêts généraux, le premier article de notre programme sera de redonner à la province de Québec une complète autonomie à l'égard du pouvoir centralisateur d'Ottawa. Depuis trois ans, le gouvernement Godbout a fait perdre à la province de Québec, en fait d'autonomie, tout le terrain que ses prédécesseurs depuis 1867 avaient su conserver. Nous nous donnons comme objectif de reprendre, l'un après l'autre, tous les pouvoirs abdiqués par le gouvernement Godbout au profit des centralisateurs fédéraux et nous leur ferons admettre, par une attitude ferme et des revendications incessantes, que la province de Québec entend demeurer maîtresse chez elle et qu'elle est plus que jamais décidée à maintenir en pleine lumière et en pleine force tous les droits que lui garantit la Constitution de 1867. La Législature québécoise occupe une situation particulière en Canada. Composée en très grande majorité de Canadiens français catholiques, elle représente la race qui colonisa ce pays, la race qui, surmontant les adversités, les épreuves et les difficultés sans nombre que lui causa un changement d'allégeance politique, réussit à faire reconnaître son droit à la vie, son droit de maintenir et de développer son patrimoine religieux, moral, intellectuel, économique. La Législature de Québec ne peut jamais oublier que notre province doit occuper parmi les autres provinces canadiennes le rang élevé que lui méritent son ancienneté, son histoire, le patriotisme et la valeur de ses habitants. Le gouvernement québécois, organe de cette Législature, a un double devoir: administrer les affaires publiques de cette province dans le sens de ses destinées, faire servir toutes ses ressources au profit exclusif de sa population, puis exercer une influence en dehors des frontières de notre province, en tout premier lieu auprès des gouvernements d'Ottawa.

La politique des caudataires présents

C'est à des idées contraires qu'obéit le gouvernement actuel. Il s'est fait le caudataire des ministres fédéraux. Abandon complet de notre autonomie, cession de droits fiscaux, crainte de défendre les citoyens de cette province contre des demandes exagérées du gouvernement fédéral, notamment à l'égard des agriculteurs et de leurs fils, à l'égard des ouvriers, bref, encouragement et consentement à une centralisation néfaste à notre province.

C'est contre pareil régime que nous voulons d'abord réagir.

Les intérêts généraux de la province comprennent également la gouverne des grands services de l'administration publique: la justice, l'instruction, les finances, la conservation et le développement de nos ressources naturelles, etc.

Il ne s'agit pas nécessairement de chambarder de fond en comble ce qui a été fait depuis soixante-quinze ans. C'est un progrès à rebours que d'abroger une loi et supprimer un organisme pour remplacer l'une et l'autre par une loi ou un organisme identique sous un nom différent, comme par exemple, substituer la Régie provinciale de l'électricité à la Commission de l'électricité. Pareille attitude n'a d'autre objet que de destituer des adversaires afin de pouvoir mettre à leur place ses propres partisans. C'est de la petite politique dont le "Bloc populaire canadien" ne se rendra pas coupable. Ce qui importe présentement c'est de faire les rajustements nécessaires dans certaines branches de notre administration publique, l'amélioration de telle ou telle partie de ce système. Pour y parvenir, rien ne vaut la compétence des ministres et des chefs de ces différents départements. Ce qui compte, en définitive, c'est, chez les uns et les autres, le souci constant de servir la chose publique, agir dans l'intérêt général et non pas — c'est le travers dominant de nos deux partis politiques — agir à l'unique profit de quelques coteries.

Programme agricole et ouvrier

Je vous ai déjà dit que les plus hauts soucis de notre mouvement se portaient vers notre capital humain. Elever l'homme, lui donner tous les moyens de réaliser sa vie, son destin, telle doit être la fin de toute politique digne de ce nom.

Ce soir, je voudrais vous exposer ce que nous nous proposons de faire pour deux groupes de notre peuple: la classe agricole et la classe ouvrière.

Longtemps la province de Québec limita ses énergies à la culture du sol. Le développement moderne l'a orientée du côté de l'industrie, et nous retrouvons aujourd'hui des usines un peu partout dans notre province. Agriculteurs et ouvriers apparaissent comme les deux groupes méritant en premier lieu la sollicitude des gouvernants.

Aux difficultés auxquelles eurent à faire face ces deux classes jusqu'à ces dernières années, s'ajoutent et s'ajouteront de plus en plus celles qu'auront amenées les bouleversements de la guerre. Les hommes qui dirigeront la province de Québec durant les prochaines années devront remédier à la désorganisation qui, depuis 1939, pénètre chaque jour, dans nos forces de production, dans des activités essentielles à la vie et au progrès de notre population. A la restauration de la petite industrie et du petit commerce en voie de disparaître complètement, s'ajouteront le rétablissement des ouvriers dans des conditions normales de travail, l'aide que demanderont nécessairement les agriculteurs pour traverser la période de rajustement économique consécutif à la guerre. Au surplus, nous aurons à faire face à une dictature économique devenue plus puissante que jamais, à la faveur de la guerre.

Extension du système coopératif

Pour surmonter ces difficultés, nous favoriserons d'abord l'extension du *système coopératif*. Déjà, les cultivateurs comprennent que leur sort repose, en tout premier lieu,

sur leur union, sur l'organisation et le maintien, par eux-mêmes, des moyens propres à améliorer à la fois la culture de leurs champs et la consommation des produits de leurs fermes.

Signalons en passant le succès de l'Union catholique des Cultivateurs de la province de Québec, organisme remarquable, devenu puissant en dépit des obstacles que lui ont suscités trop de gouvernants.

La coopérative est sans conteste le meilleur moyen que puissent imaginer les agriculteurs pour faire parvenir sans tracas et sans frais leur produits jusqu'aux consommateurs.

Nous favoriserons par des prêts aux coopératives l'orientation vers les cultures industrielles: lin, tabac, betterave à sucre... etc., partout où le permettent le sol et les débouchés. Ce sera une politique d'établissement des fils de cultivateurs. Nous produisons actuellement du lin et avons des usines de broyage de lin, mais le produit est ensuite expédié en Angleterre ou aux Etats-Unis, où l'on fabrique la toile pour nous la revendre. Ceci n'a pas sa raison d'être. Nous aiderons la coopérative Centrale à organiser la vente coopérative des machines aratoires ainsi que des pièces de rechange. Une fabrique coopérative d'engrais chimiques recevrait notre plus généreux encouragement. C'est le seul moyen de faire baisser le prix de ce merveilleux produit qui augmente le rendement de nos récoltes, tout en diminuant le coût de la production. Suivant la même formule coopérative, nous encouragerons la construction d'entrepôts frigorifiques pour recevoir les produits agricoles.

Et les cultivateurs peuvent être assurés de la liberté la plus complète dans la direction et l'administration de leurs propres organisations. Les Cercles de Fermières peuvent aussi compter sur notre aide la plus efficace, sans restriction à leur liberté.

Quant au prêt agricole qui existe déjà, nous le rendrons plus accessible aux cultivateurs, de façon à faciliter l'établissement de leur fils sur des fermes.

L'enseignement agricole à tous ses degrés recevra notre plus grande sollicitude.

Le programme d'étude à l'école du rang devra être plus simple et plus conforme à la mentalité et aux besoins de l'enfant. Des écoles spécialisées pour les fils de cultivateurs et des écoles de métiers pour les fils d'artisans devraient être établies dans les villages.

Tous nos techniciens agricoles s'accordent à dire que le mauvais égouttement de nos meilleures terres est le facteur principal qui limite nos rendements. Cette situation est constatée dans toutes les vallées de nos grandes rivières qui constituent notre meilleur sol arable, vallée du Saint-Laurent, du Richelieu, de l'Yamaska, de la Chaudière, de la Saint-François, de la Châteauguay, etc., de même que dans l'Abitibi, le Témiscamingue et le bassin du Lac Saint-Jean.

Les grands cours d'eau qui sillonnent les terres pour amener l'eau aux rivières sont généralement dans un état pitoyable. Il existe bien une loi de drainage, mais elle est inopérante et inefficace, parce que trop compliquée et trop dispendieuse pour le cultivateur dans son application.

Parce que cette question est d'importance primordiale et que nous ne craignons pas les mesures remédiatrices, nous proposons de prendre à la charge du gouvernement le creusage et l'entretien des grands cours d'eau sur la même base que l'entretien des chemins publics. L'agriculture est plus importante que la voirie pour l'avenir de notre province, et nous n'entendons pas nous servir de demi-mesures pour l'aider. Nous sommes prêts en outre à considérer un système de prêt aux cultivateurs pour des travaux de drainage souterrain afin d'aider surtout les cultivateurs maraîchers.

L'électrification des campagnes

Une autre entreprise destinée à améliorer la situation des cultivateurs est l'électrification des campagnes. L'énergie électrique a renouvelé, en certains pays, l'existence de la classe agricole en haussant

ses conditions de vie, en rendant plus rémunératrice l'exploitation de la terre. A titre d'exemples, citons la Suisse, la Hollande et, plus près de nous, la province de l'Ontario.

Comme l'écrivait quelqu'un récemment, "depuis dix ans, le gouvernement a fait des enquêtes, multiplié les commissions, chambardé trois fois la législation... et les cultivateurs attendent toujours un système d'électrification rurale". Cette électrification, nous le savons, n'est possible que par un changement radical dans l'administration de nos ressources hydrauliques. Mais cette réforme, nous sommes bien déterminés à l'accorder au peuple puisque le bien général l'exige, et nous n'hésiterons pas à avoir recours à l'étatisation par les moyens les plus expéditifs.

Ce sont là certaines mesures auxquelles nous songeons pour aider à solutionner le problème de l'agriculture. Nous n'en disons ce soir que ce qu'il faut pour apprendre aux fils de la terre de chez nous que nous n'ignorons point leurs difficultés, leurs besoins; que nous avons pris le soin d'étudier leur situation. Et que notre volonté est bien de leur apporter des solutions qui vailent, non plus fondées sur de l'à peu près, des expériences hasardeuses, mais sur des études approfondies.

Pour nous aider à trouver des remèdes qui s'imposent nous formerons un conseil politique, groupe d'hommes compétents dont nous prendrons les moyens de sauvegarder l'indépendance, groupe de techniciens ou de spécialistes reconnus pour leur désintéressement autant que pour leur savoir, qui étudieront le problème de la terre en même temps que le problème de la forêt, de l'eau force-motrice, des mines, des pêcheries, de l'éducation et qui pour l'exploitation de chacune de nos richesses, en fonction les unes des autres, nous feront connaître les meilleures méthodes et les réformes les plus urgentes, méthodes et réformes qu'après étude nous appliquerons et exécuterons.

Le problème ouvrier

Une autre portion de notre capital humain qui préoccupe à juste titre le "Bloc populaire canadien", ce sont nos classes ouvrières des villes.

Le problème ouvrier, particulièrement à Montréal où le tiers de la population de la province est entassé, se pose avec une acuité particulière. Songez qu'à Montréal il n'y a que 12 pour cent de propriétaires tandis qu'à Toronto, il y en a 85 pour cent. Songez que dans la province de Québec le taux de la mortalité par la tuberculose augmente et qu'en l'an 1942, le taux par 100,000 personnes est de 80 dans le Québec comparé à 29 dans l'Ontario.

C'est que l'insuffisance du salaire dans la province de Québec ne permet pas à l'ouvrier de devenir propriétaire, ne lui permet pas de loger convenablement sa famille, et même de l'alimenter suffisamment. Si le capital sain est un facteur économique, l'ouvrier l'est aussi.

Il ne peut être question de guerre entre les deux, et il ne peut être question non plus d'instituer dans l'Etat des classes privilégiées. Nous ne voulons pas oublier toutefois, avec les chefs de l'Eglise catholique, que l'ouvrier ne dispose pas, pour se protéger, des moyens puissants du capitaliste et qu'alors le rôle d'un gouvernement chrétien est sans doute d'assumer un rôle d'arbitre entre les classes et les intérêts divers, et de se constituer le gardien de la paix sociale, mais aussi de se constituer le protecteur du faible contre le fort.

Salaire, prime, dividende

Le salaire: nous l'avons dit dans notre première causerie et nous n'y revenons que pour y insister une fois de plus; il n'y a pas de raison pour qu'une main-d'oeuvre qui enrichit à millions des capitalistes, n'ait pas les moyens de se donner un logement convenable, et qu'elle soit mise hors d'état de fonder la famille qu'il lui plaît de fonder, condamnée même trop souvent à la sous-alimentation. Il n'y

a pas de raison pour que les richesses brutes de la province, mises en valeur par l'ouvrier autant que par le capitaliste, ne profitent pas, toute proportion gardée, à l'ouvrier autant qu'au capitaliste. Et je n'hésite pas à ajouter que le salaire doit primer le dividende.

L'ouvrier a droit à un logement salubre, assez spacieux pour y élever une famille. Le taudis, la maison sans fenêtres, sans soleil, sans espace, la maison mal aérée, mal chauffée, milieu de culture par excellence pour la tuberculose précoce et pour toute dégénérescence physique et morale, c'est une iniquité sociale, la honte d'une civilisation chrétienne et qui, après s'être hautainement désintéressée de ces misères, trouve tant à dépenser pour des oeuvres de destruction.

C'est une autre iniquité sociale que des quartiers ouvriers, grouillants de population et d'enfants, se construisent ou restent construits, sans parcs, sans terrains de jeu, sans rien qui assure à ces populations, le minimum du confort de la vie moderne.

C'est bien la résolution du "Bloc populaire canadien" de mettre fin à ces iniquités.

Le logement et le code du travail à base familiale

Par des moyens que nous proposerons dans le temps, nous mettrons en oeuvre une politique du logement ou du quartier salubre pour l'ouvrier, nous encouragerons la construction des cités-jardins, nous favoriserons la décentralisation industrielle.

Pour assurer plus de protection à l'ouvrier nous créerons un Tribunal du travail où patrons et ouvriers seront représentés par des mandataires choisis par eux-mêmes; nous préparerons et promulguerons un code du travail à base familiale. La grande réforme que la Législature doit opérer, c'est de se donner la famille comme objectif de toute sa législation. La loi des accidents du travail devra être plus généreuse à l'égard de l'accidenté.

Nous verrons à ce que l'ouvrier du Québec soit aussi bien rétribué que celui de l'Ontario, et, s'il le faut, nous aurons recours à des lois rigoureuses. Pourquoi l'ouvrier est-il obligé de recourir à la grève pour obtenir cette justice? Parce que le gouvernement ne fait pas son devoir.

Une revision du régime fiscal en fonction de la famille s'impose. Il faut assurer l'existence de la famille, c'est la base de notre société. Et au lieu d'augmenter les charges fiscales qui pèsent sur les familles nombreuses, il faudra plutôt les diminuer. C'est ce à quoi nous nous appliquerons.

L'intérêt supérieur de la nation d'abord

Mesdames et Messieurs, nous ne promettons pas mer et monde. Nous ne pouvons nous cacher l'affreuse situation où peuvent se trouver demain les finances de la province, spoliée de ses meilleurs sources de revenus. Nous ne croyons pas aux promesses politiciennes aussi extravagantes que mensongères. Une politique qui se respecte ne doit rien promettre qu'elle ne puisse tenir. Les gouvernants doivent être les premiers à respecter la parole donnée.

En proposant à nos classes ouvrières et agricoles un idéal de progrès matériel et légitime, nous plaçons au sommet de nos préoccupations l'intérêt supérieur de la nation ou de la collectivité.

Aimer le peuple, servir le peuple, ce n'est pas le bourrer de promesses et de faveurs aux dépens de la caisse publique. C'est d'abord et avant tout le bien gouverner. Ce que nous voulons donner à notre province, ce n'est pas une politique esclave des trusts, au service d'une coterie ou d'un parti, c'est une véritable administration de la chose publique, pour le bénéfice du plus grand nombre.

Notre mouvement est national dans son inspiration, il demeurera national dans ses manifestations. Il s'adresse à tous ceux qui, ne voulant ou ne pouvant se porter candi-

datés ou prendre une part active à la vie publique, ne sont pas moins désireux d'appuyer le programme de rénovation nationale et sociale avec lequel nous en appellerons au peuple.

Le mouvement englobera toute la population. Chacun y aura sa place. Tous pourront y apporter leur concours.

C'est tout notre peuple que nous invitons à se joindre à nous, à se grouper sous notre drapeau, à travailler au succès de notre cause qui est, avant tout, la leur propre.

Mouvement national dans le sens le plus large de l'expressoin, voilà ce que nous entendons créer.

Un mouvement national à fond

Sans l'appui total, soutenu, enthousiaste de toute notre population nul parti ne se peut dire national. Il demeure un parti, c'est-à-dire l'organisation d'une faction, d'un clan. Sitôt porté au pouvoir, on s'aperçoit vite qu'un tel parti ne s'appuie pas sur un mouvement vraiment national. Les premiers actes de ce groupe constitué en gouvernement déçoivent les électeurs, brisent leurs illusions.

On s'est rendu compte de cette vérité lors du succès de l'Union Nationale en 1936. L'Union Nationale était devenue l'affaire d'un homme, non d'un peuple. Elle a été lamentablement au-dessous des espérances qu'on avait mises en elle.

En ce moment, l'un des plus critiques de notre histoire, il est absolument nécessaire que notre peuple,

en entier, s'unisse en un vaste et solide mouvement, en marge des vieux partis et des clans politiques existants, et qu'il envoie à Ottawa comme à Québec des hommes qui se voueront à la tâche de consolider nos positions tout d'abord, pour ensuite les améliorer d'une façon méthodique, conformément aux exigences de notre survivance culturelle, sociale et économique.

Il n'y a pas là idéalisme exagéré ou exalté. Au contraire, la fondation du *Bloc populaire canadien* s'appuie, d'un côté, sur la réalité des faits, de l'autre, sur celle de nos besoins permanents.

Le *Bloc populaire canadien* compte sur l'appui et le dévouement de tous les individus et de toutes les familles, de tous les métiers et de toutes les professions, de toutes les classes, de toutes les paroisses, de toutes les villes, de tous les comtés; il compte sur l'appui et le dévouement de nos sociétés nationales, des associations féminines, des groupements de jeunesse.

Faisons, une bonne fois, table rase de ce qui, jusqu'ici, nous a divisés. Accomplissons les gestes nécessaires. Brûlons les vieux drapeaux *bleu et rouge*, pour lesquels nous nous sommes battus comme s'ils eussent été des emblèmes de patriotisme.

Il y a mieux à faire pour nous que de dépenser notre argent, notre temps et notre enthousiasme pour les faux dieux, libéraux et conservateurs. Il y a à travailler pour nous, pour nos enfants, pour le présent et pour l'avenir.

Maxime RAYMOND



"En ce moment tragique entre tous, se trouvera-t-il une seule énergie de chez nous pour se refuser au mandat, à la leçon du passé? Je réponds moi-même, sans arrière-pensée, à l'appel impérieux du devoir, conscient qu'une seule chose importe: servir. Nous servirons! Nous servirons notre pays en imposant, comme en 1842, les conditions d'une collaboration digne, essentielle au progrès; nous servirons notre province et les nôtres, à qui naturellement va notre premier amour, en reprenant, ce dont personne n'a le droit de se plaindre, le rôle de maîtres dans la maison de nos pères; nous servirons la jeunesse qui a droit de compter sur nous pour la conservation du patrimoine national; nous servirons sous un seul chef, Maxime Raymond, qui de Québec, comme premier ministre, dirigera nos destinées à Québec comme à Ottawa."

(Paul Guin, à la radio,
les 18 et 19 octobre 1942)

Canadiens-français!

Vous voulez libérer votre province ?

Vous voulez détruire à jamais

**le parti à deux faces de la haute finance,
le parti Godbout-Duplessis ?**

**EH BIEN !
UNISSEZ-VOUS !
FAITES BLOC !**

adhérez au mouvement national

des canadiens-français,

à VOTRE mouvement :

Le BLOC POPULAIRE CANADIEN

445 rue Saint-François-Xavier — — — — Montréal

HArbour 3285

IMPRIMERIE POPULAIRE, Limitée — 430 est, rue Notre-Dame, MONTREAL

000 615 266



BAND